

REPUBLIQUE FRANCAISE

Département du Bas-Rhin

Commune d'ODRATZHEIM

Procès Verbal des délibérations du

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 19 Janvier 2005

Convocation du 15 Janvier 2005

Sous la présidence de : François JEHL Maire,

Membres présents : Rose GROSJEAN - Roland KUHN Adjoints au Maire

Marcelle WENDLING, Florent HECKMANN, Bernard HELLER, Aimé RINGWALD, René SCHEER, Raymond SCHUHMACHER; Rémy SEYFRITZ,
Raymond ZERRINGER Conseillers Municipaux

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation des PV du Conseil Municipal du 22 décembre 2004 et du 6 janvier 2005
2. Vœux du Maire 2005
3. Rapport annuel 2003 du SIVOM de la Vallée de la Basse-Mossig
4. Rapport annuel 2003 du Syndicat des Eaux du Kronthal
5. Programme des travaux forêt 2005
6. Acceptation de chèque SOFCAP
7. Rémunération agent recenseur
8. Subventions exceptionnelles
9. Divers

En ouverture de séance Monsieur le Maire salue Monsieur Rodolphe HAMMAN, journaliste des Dernières Nouvelles d'Alsace qui, sur invitation de Monsieur le Maire, assiste à la séance du Conseil Municipal.

01/05. Approbation des PV du Conseil Municipal du 22 décembre 2004 et du 6 janvier 2005

Le procès verbal de la séance du 22 décembre 2004 a été adressé aux membres du conseil municipal avant la présente séance. Il ne soulève aucune objection et est adopté à l'unanimité par les membres présents.

Le procès-verbal de la séance du 6 janvier 2005 est donné en lecture aux membres présents. Il ne soulève aucune objection et est adopté à l'unanimité par les membres présents.

02/05. Vœux du Maire 2005

Tout d'abord, Monsieur le Maire retrace les événements de l'année 2004, et notamment la tragédie qui a frappé l'Asie, mais aussi, la réélection de Monsieur Bush aux Etats-Unis, le retour des otages français et l'élargissement de l'Europe à 25 membres.

Il poursuit en rappelant les différentes réalisations dans la Commune au courant de l'année 2004 et les dossiers en cours ou à venir pour 2005 ainsi que les événements festifs de la Commune et remercie chaleureusement toutes les personnes qui se sont engagées dans ces différentes actions au service de la commune et de ses habitants.

Il rappelle également les exigences que lui impose sa mission de Maire de la Commune et remercie toute l'équipe municipale pour son soutien actif dans tous les domaines.

Pour finir, il présente ses vœux aux membres de Conseil Municipal et souhaite que la Commune continue à se « *développer dans la convergence harmonieuse et fraternelle de toutes celles et tous ceux pour qui elle est un lieu de vie, dont ils se sentent responsables et qu'ils entendent servir sans aucunement se servir d'elle.* »

Avant de passer au point suivant, Monsieur Roland KUHN, 1^{er} adjoint au Maire de la Commune, souhaite à son tour au nom du Conseil Municipal une bonne et heureuse année à Monsieur le Maire.

03/05. Rapport annuel 2003 du SIVOM de la Vallée de la Basse-Mossig

Monsieur Roland Kuhn, délégué auprès du SIVOM de la Vallée de la Basse-Mossig présente le rapport annuel 2003 du Syndicat sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement.

Après études et commentaires des documents présentés,

Le Conseil Municipal à l'unanimité :

- *approuve le rapport annuel de l'exercice 2003*
- *charge le maire de signifier la présente délibération au Président du Syndicat.*

04/05. Rapport annuel 2003 du Syndicat des Eaux du Kronthal

Monsieur Florent HECKMANN, délégué auprès du Syndicat des Eaux du Kronthal présente le rapport annuel 2003 du Syndicat sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable.

Après études et commentaires des documents présentés,

Le Conseil Municipal à l'unanimité :

- *approuve le rapport annuel de l'exercice 2003*
- *charge le maire de signifier la présente délibération au Président du Syndicat.*

05/05. Programme des travaux forêt 2005

Monsieur Florent HECKMANN, conseiller municipal chargé de la forêt, fait part aux membres du conseil de son entrevue en présence de Monsieur le Maire avec le garde forestier Monsieur VALENTIN en date du 4 janvier 2005.

Il présente l'ensemble des travaux proposés par l'ONF dans la forêt d'Odratzheim et l'état prévisionnel des coupes.

Le Conseil Municipal à l'unanimité et après en avoir débattu :

- *approuve l'état prévisionnel des coupes de bois façonnés, pour un montant prévisionnel de recette nette de 4 270,- € pour 220 m³,*
- *approuve les programmes des travaux (exploitation et patrimoniaux) présenté par l'ONF en forêt communale d'Odratzheim pour l'exercice 2005,*
- *délègue le maire pour les signer et approuver par la voie de conventions ou de devis leur réalisation dans la limite des moyens ouverts par le conseil municipal,*
- *décide d'inscrire les crédits correspondant à ces programmes au Budget Primitif 2005, à savoir :*
 - 5 518,00- € TTC pour les travaux d'exploitation*
 - 2 643.16-€ TTC pour les travaux patrimoniaux*

06/05. Acceptation de chèque SOFCAP

Monsieur le Maire explique qu'un chèque de régularisation des cotisations SOFCAP a été transmis à la commune suite à l'appel de prime complémentaire concernant l'exercice 2003.

Le conseil municipal, à l'unanimité et après en avoir délibéré :

- *accepte le chèque d'un montant de 171.90 €.*
- *charge le maire d'émettre le titre correspondant pour l'affectation au Budget Primitif 2005*

07/05. Rémunération Agent Recenseur

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la loi du 27 Février 2002 dite de « Démocratie de proximité » et notamment ses articles 156 et suivants fixant les modalités et la procédure du nouveau recensement qui a pris effet en 2004,

Considérant qu'il appartient à la commune de fixer la rémunération des agents recenseurs qui vont effectuer les opérations de collecte,

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité et après en avoir débattu,

- *décide de fixer la rémunération de l'agent recenseur comme suit :*
 - *1,10 Euros par formulaire « bulletin individuel » rempli,*
 - *0,50 Euros par formulaire « feuille de logement » rempli,*
- *précise que ces tarifs ne comprennent pas les charges sociales qui restent à la charge de la commune,*
- *décide de l'inscription des crédits nécessaires au budget primitif de l'exercice 2005.*

08/05. Subventions exceptionnelles

Vu la récente tragédie qui a ravagé les pays du littoral de l'océan Indien,

Sur proposition du maire et des deux adjoints,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité et après délibération :

- *décide d'allouer une subvention exceptionnelle de 400,00 Euros à la Croix Rouge de Wasselonne,*
- *décide d'inscrire ce montant au Budget Primitif 2005.*

Par ailleurs, Le maire présente une demande de participation pour l'organisation d'un séjour éducatif émanant du Collège Grégoire de Tours et concernant un élève de la commune.

Sur proposition du maire,

Vu la demande de subvention émanant de M. Amichia, Mme Hosseini et M. Mourlam, professeurs au Collège Grégoire de Tours, pour un séjour éducatif vers l'Allemagne et le Danemark du 29 mars au 2 avril 2005,

Considérant qu'un élève d'Odratzheim est concerné,

Le conseil municipal, à l'unanimité et après en avoir débattu :

- *accepte de participer au financement du séjour, à raison de 5.- € par jour et par élève, soit 25.- € par élève,*
- *charge le maire d'inscrire le montant total de 25.- € au Budget Primitif 2005*

09/05. Divers

- Un permis de construire portant le n° **PC 067 354 05 H0001** a été déposé en mairie en date du 18 janvier 2005 par Madame et Monsieur STOCKY pour la construction d'une maison individuelle,
- Le **bulletin municipal annuel 2004** sera distribué le vendredi 21 janvier 2005,
- Monsieur Florent Heckmann rend compte de la réunion du **SIVOM d'Allenwiller** et de l'avancement des travaux dans la maison forestière,
- Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal du décès de Monsieur AUDIBERT président de l'Association de chasse, locataire de **la chasse en plaine**. Le vice-président, Monsieur COMPAS, reconduit la location jusqu'à la prochaine adjudication.
- Une **course pédestre** intitulée « Marathon d'Alsace- Marathon des Vignes », sera organisée par l'Association ASL-Robertsau le dimanche 26 juin 2005. Cette manifestation passera sur le territoire de la commune d'Odratzheim.
- Dans le cadre de l'élaboration du **Plan Local d'Urbanisme**, une **subvention** de 7 385,00.Euros a été attribuée à la commune au titre de la Dotation Générale de Décentralisation,
- La liste des **cartes de vœux** reçues par la commune est mise à disposition du Conseil Municipal pour consultation,
- En date du 6 janvier Monsieur le Maire a réuni les Maires et adjoints du **Regroupement Pédagogique Intercommunal** pour discuter de l'avenir du RPI,
- Une réunion avec **les jeunes et l'animateur a eu lieu le 14 janvier 2005**. Tous les jeunes entre 13 et 18 ans étaient destinataires d'une invitation personnalisée. Deux jeunes seulement étaient présents.
- Monsieur ZERRINGER soulève le problème du **stationnement dans la Rue du Coin**,
- Le **prochain conseil municipal** est fixé au mercredi 23 février 2005 à 20 h à la mairie.

Le Maire :
François JEHL